

# SYNTHÈSE DU MILLÉSIME 2022





---

# S O M M A I R E

Synthèse du

# MILLÉSIME 2022

04	CONDITIONS CLIMATIQUES DU MILLÉSIME
08	CONTRAINTE HYDRIQUE VS CONTRAINTE THERMIQUE
10	BILAN PHYTOSANITAIRE
12	CYCLE VÉGÉTATIF
14	MATURITÉ
18	COMPARAISON DE MILLÉSIMES
22	CONCLUSION
26	SITUATION ÉCONOMIQUE

# LES CONDITIONS

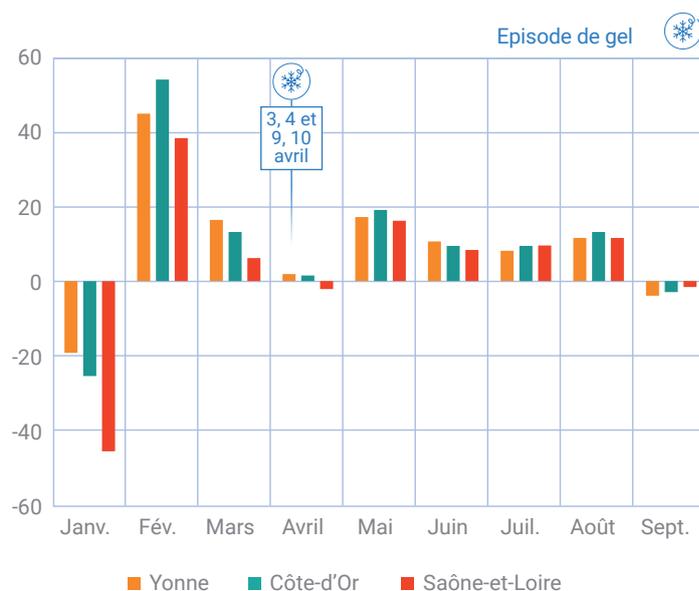
# CLIMATIQUES

## DU MILLÉSIME

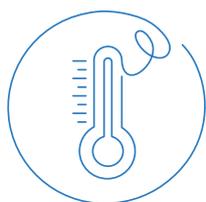
### ■ LES TEMPÉRATURES

Après un mois de janvier plus froid que la normale (- 1 °C en moyenne), février contraste avec son excès de douceur (+ 2 °C en moyenne). La douceur se maintient en mars mais dans une moindre mesure (+ 1 °C en moyenne). Le début du mois d'avril est frais, voire froid, avec l'arrivée d'une descente d'air scandinave, qui provoque 4 nuits de gel entre le 3 et le 10 avril. Les températures repartent ensuite à la hausse et se maintiennent au-delà des normales saisonnières. Les mois suivants sont plus chauds, avec des écarts thermiques moyens allant de +1 à +2.5 °C. Le mois de mai est le plus chaud de ces cinquante dernières années. Un épisode de canicule survient au cours de la deuxième décennie de juin. 4 pics de chaleur interviennent ensuite entre le 10 et le 25 juillet, dont le plus intense se produit du 15 au 19, avec une chaleur accablante les 18 et 19. Août est également ponctué d'épisodes de chaleur, en début de mois jusqu'au 4, puis du 8 au 13 et enfin les 24, 25 et 29 août. L'été 2022 se classe au

Écart à la normale (%)



deuxième rang des étés les plus chauds depuis 1947, après 2003. Enfin, si les températures moyennes de septembre sont proches des normales, le mois est divisé en deux, avec une première quinzaine estivale et une seconde plus fraîche.



Températures moyennes mensuelles (°C)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	3,1	6,7	9,0	10,5	16,7	20,0	21,7	22,2	15,8
Chablis	2,8	6,1	8,3	10,7	17,1	20,2	21,7	21,9	15,2
Dijon	1,9	5,7	8,3	10,6	17,4	20,7	23,1	23,3	16,1
Beaune	1,8	5,8	8,5	10,9	17,4	20,5	22,8	23,1	15,9
Rully	2,3	6,5	9,2	11,7	18,4	21,2	24,0	24,0	17,0
Mâcon	2,0	6,6	9,3	11,5	18,5	21,5	23,7	23,9	17,0

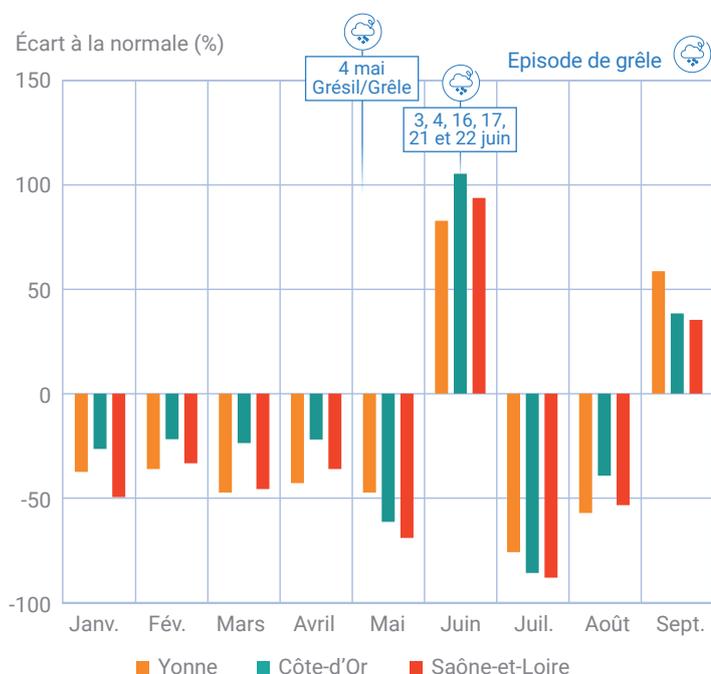


Source : Climéo / Météo France



## LES PRÉCIPITATIONS

Le déficit pluviométrique s'accroît au fil des mois de janvier à mai. Le déficit moyen atteint 42 % à la fin mai. A contrario, le mois de juin est particulièrement bien arrosé puisqu'il tombe quasiment le double de la normale. Près de la moitié des précipitations du mois surviennent sous forme d'orages, entre le 21 et le 25 juin. Dans ce même mois, ce ne sont pas moins de 6 épisodes de grêle qui surviennent, de façon assez localisée, mais avec parfois des dégâts importants. Juillet est particulièrement sec (seulement une dizaine de millimètres en moyenne sur le mois) et août enregistre de nouveau des précipitations en-dessous des normales, malgré les précipitations orageuses survenues entre le 14 et le 20 puis le 30 août. Septembre retrouve des cumuls mensuels de précipitations excédentaires à la faveur de conditions orageuses en début de mois et d'un temps perturbé et pluvieux marqué en fin de mois. Néanmoins, sur la période de janvier à septembre, le cumul de précipitations reste déficitaire de 21.5 % en moyenne.



Cumuls mensuels de précipitations (mm)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT
Auxerre	32	27	24	33	27	131	15	22	84
Chablis	32	39	21	32	39	109	14	21	98
Dijon	36	18	33	43	18	143	6	19	73
Beaune	40	41	43	43	45	153	14	30	60
Rully	38	14	19	29	31	117	9	22	73
Mâcon	20	42	34	35	13	145	8	29	95



Source : Climéo / Météo France

# LES CONDITIONS

# CLIMATIQUES

## DU MILLÉSIME

### ■ L'INSOLATION

Hormis un léger déficit en janvier dans l'Yonne et la Saône-et-Loire, l'insolation est excédentaire sur la période de janvier à septembre. 2022 cumule 372 heures supplémentaires d'ensoleillement (23 %).

Écart à la normale (%)



Insolation mensuelle (h)

	JAN	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT
Auxerre	56	114	199	200	283	264	359	250	179
Dijon	66	128	221	225	227	253	362	301	197
Mâcon	56	142	208	218	308	285	390	298	193

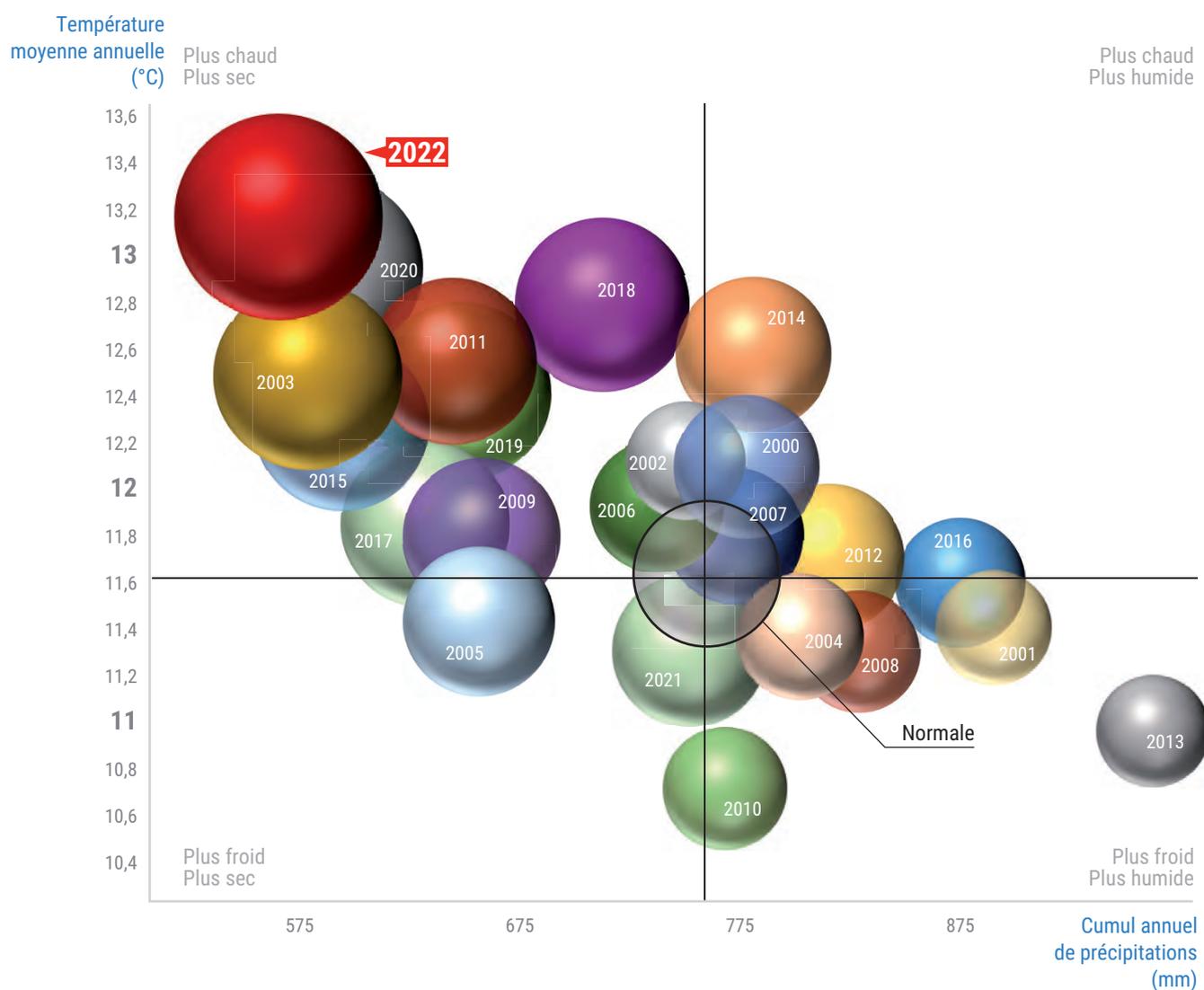


Source : Climéo / Météo France



## ■ COMPARAISON MÉTÉOROLOGIQUE DES MILLÉSIMES

2022 est l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle est également la plus sèche et la plus ensoleillée.



La taille de la bulle est proportionnelle à l'insolation annuelle.

Source : Climéo / Météo France

# CONTRAINTE VS CONTRAINTE HYDRIQUE THERMIQUE

## Comment mesure-t-on la contrainte hydrique ?

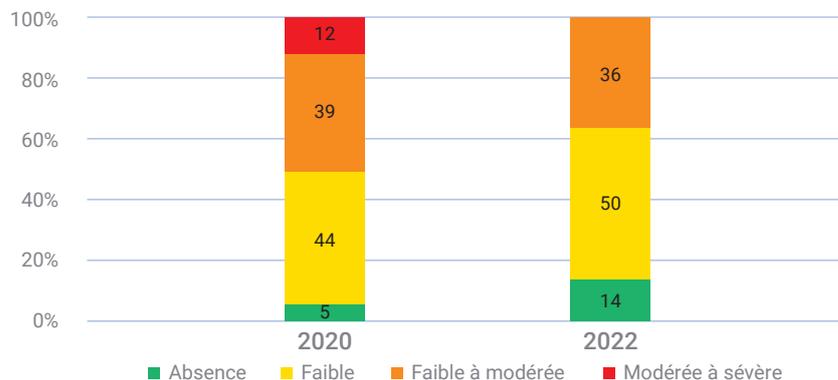
L'évaluation de la contrainte hydrique de la plante peut être faite grâce à un indicateur simple issu de l'analyse des isotopes stables  $^{12}\text{C}$  et  $^{13}\text{C}$  du carbone composant la matière organique :  $\delta^{13}\text{C}$  (prononcé « delta 13C »). Au cours de la photosynthèse, les végétaux assimilent du carbone (C) à partir du  $\text{CO}_2$  de l'air, pour produire différents composés, dont les sucres. Le  $^{12}\text{C}$  est fixé par la plante de façon privilégiée, au détriment du  $^{13}\text{C}$ . Les composés alors produits, et notamment les sucres, vont être enrichis en  $^{12}\text{C}$ . En cas de contrainte hydrique, la plante va fermer ses stomates pour limiter sa transpiration et elle va absorber plus de  $^{13}\text{C}$ . Les composés produits (dont une grande quantité de sucres durant la période de maturation du raisin) vont alors comporter une quantité plus importante de  $^{13}\text{C}$ . La mesure du rapport isotopique  $^{13}\text{C}/^{12}\text{C}$  sur moût permet de rendre compte de l'efficacité de l'utilisation de l'eau par la plante.

Cette méthode est dite intégrative car elle permet de savoir qu'il y a eu une contrainte hydrique au cours de la période véraison-maturation mais il n'est pas possible de savoir quand elle a eu lieu. Les valeurs de  $\delta^{13}\text{C}$  sont exprimées en ‰ et des valeurs de plus en plus négatives indiquent un enrichissement en  $^{12}\text{C}$ , donc une diminution de la contrainte.

## Comparaison des niveaux de contraintes 2022 avec celles du millésime 2020

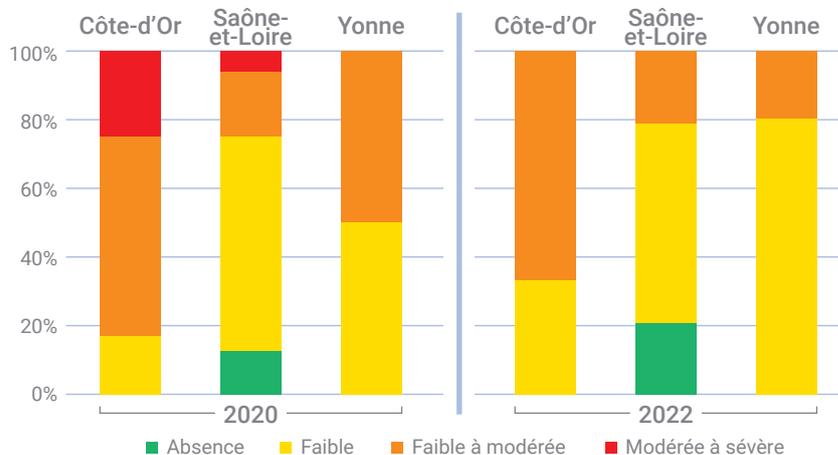
Aucune parcelle n'a connu de contrainte hydrique modérée à sévère cette année, contrairement à 2020.

Un peu plus d'un tiers a connu une contrainte faible à modérée et la moitié une contrainte faible. 14 % des parcelles n'ont connu aucune contrainte.



## Niveau de contrainte par département

C'est sans conteste le département de Côte-d'Or qui a connu le plus de contraintes faibles à modérées. C'est d'ailleurs dans ce même département que le nombre de contraintes hydriques modérées à sévères a été le plus important en 2020. Les absences de contraintes en 2022 se situent en Saône-et-Loire. Un peu plus de la moitié des parcelles a connu une contrainte faible et un peu moins d'un quart une contrainte faible à modérée.



La plupart des parcelles de l'Yonne (80 %) a subi une faible contrainte

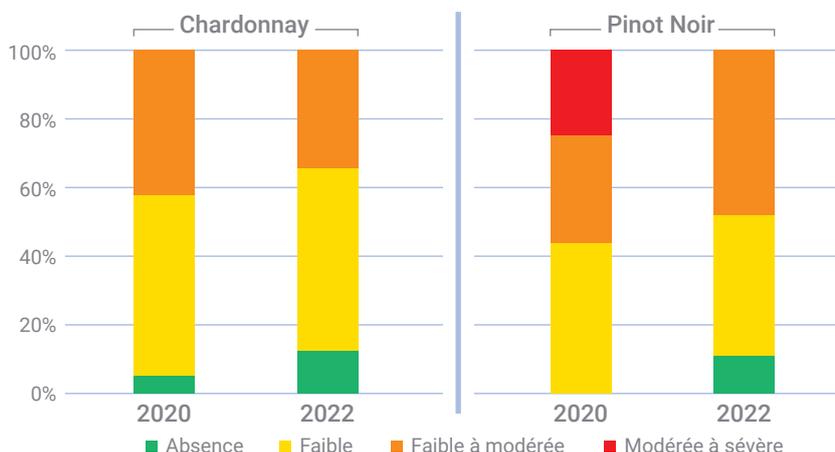
contre 20 % qui ont connu une contrainte faible à modérée.



## Niveau de contrainte par cépage

Si le pourcentage de contrainte faible est identique entre les 2 années, l'absence de contrainte est double en 2022 sur Chardonnay. De ce fait, le pourcentage de contrainte faible à modérée diminue en 2022 par rapport à 2020.

Le Pinot Noir, quant à lui, présente un pourcentage de contrainte faible à modéré plus élevé que sur Chardonnay en 2022 mais un pourcentage identique de parcelles n'ayant subi aucune contrainte hydrique. A contrario, un quart des parcelles de Pinot Noir avait subi une contrainte modérée à sévère en 2020.

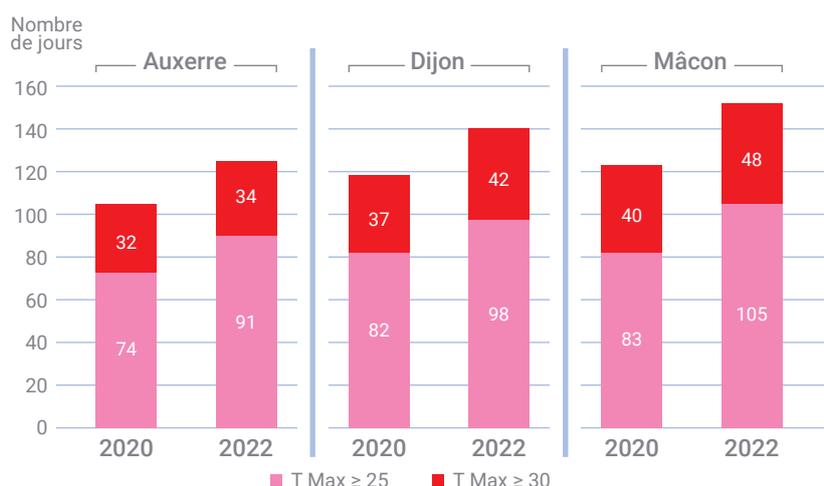


Ces différents graphiques montrent bien que les niveaux de contraintes en 2022 ont été moins importants qu'en 2020, même si l'on observe des spécificités départementales et / ou en fonction des cépages.

Ces derniers ne semblent pas réagir tout à fait de la même façon à une contrainte hydrique, ce qui se retrouve par ailleurs dans la bibliographie. Mais ceci est également à relier à la nature du sol et donc à sa réserve utile.

## Mais qu'en est-il de la contrainte thermique ?

Le graphique ci-contre présente pour les 2 années comparées, 2020 et 2022, le nombre de jours où la température maximale a dépassé 25 °C ou 30 °C. 2022 présente un nombre de jours dit « chauds » plus importants que 2020 (139 contre 116) et ce, quelle que soit la température maximale concernée. La majorité de ce surcroît de jours « chauds » est survenue au cours de la période végétative.



Ces différents éléments indiquent que le vignoble bourguignon a subi une contrainte thermique plus importante en 2022 et une contrainte hydrique moins marquée qu'en 2020.

# LE BILAN PHYTOSANITAIRE

## MALADIES

Mildiou	Pression		Situation globalement saine sur feuilles. Quelques attaques de Rot Brun en Côte-d'Or et Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Intensité		
Oïdium	Pression		Situation globalement saine dans l'Yonne, avec quelques taches sur feuilles en fin de campagne. Evolution marquée sur feuilles à partir de fin juin puis sur grappes en Côte-d'Or et Saône-et-Loire, avec parfois des dynamiques tardives. Maladie bien contrôlée dans l'ensemble.
	Fréquence		
	Intensité		
Black Rot	Pression		Absent ou quelques rares taches.
	Fréquence		
	Intensité		
Botrytis	Pression		Apparition de foyers de pourriture en vert début juillet qui ont ensuite séché. Quelques foyers durant les vendanges dans l'Yonne mais qui n'ont pas altéré la qualité des raisins.
	Fréquence		
	Intensité		
Maladies du Bois	Pression		Forte expression dans l'Yonne (la plus forte depuis 16 ans). Expression faible à très faible en Côte-d'Or et Saône-et-Loire.
	Fréquence		
	Intensité		
Excoriose	Pression		Peu ou pas de symptômes. Présence plus importante très ponctuellement.
	Fréquence		
	Intensité		
Flavescence Dorée et Bois Noir	Pression		Flavescence Dorée : 1 commune dans l'Yonne, 7 en Côte-d'Or dont 5 nouvelles communes, 40 en Saône-et-Loire. Très nombreux symptômes de Bois Noir.
	Fréquence	BOIS NOIR	
	Intensité		
Court-noué Enroulement	Fréquence		Faible à moyenne expression du court-noué. Faible expression de l'enroulement.
	Intensité		

## RAVAGEURS

Vers de la grappe	Pression		1 <sup>ère</sup> génération : niveaux d'infestation faibles, hormis quelques parcelles en Nord Mâconnais. 2 <sup>ème</sup> génération : perforations rares dans la majorité des situations, hormis quelques secteurs du Nord Mâconnais concernés par un niveau de pontes important.
	Fréquence		
	Dégâts		



## RAVAGEURS (suite)

Araignées rouges	Pression	■	Très rares, hormis dans le secteur de Lugny (historique).
	Fréquence	■	
	Dégâts	■	
Pyrale	Pression	■	Anecdotique.
	Fréquence	■	
	Dégâts	■	
Mange-bourgeons	Pression	■■	Recrudescence de leur présence, quelques dégâts ponctuellement importants. Apparition de chenilles bourruées, notamment en Côte-d'Or et Saône-et-Loire.
	Fréquence	■■	
	Dégâts	■■	
Cicadelle Verte	Pression	■	Présence régulière de larves mais impact nul.
	Fréquence	■	
	Dégâts	■	
Cochenilles	Pression	■■	Relativement discrètes malgré quelques cas d'infestation très ponctuels.
	Fréquence	■■	
	Dégâts	■■	
ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES	Pression	■■■	Chloroses, notamment ferriques, induites par le manque d'eau. Phénomène de coulure parfois conséquent en Mâconnais Nord.
	Fréquence	■■■	

Pression : synthèse de la fréquence et de l'intensité / Fréquence : nombre de pieds ou de parcelles touchés / Intensité : quantité de dégâts par pied ou par parcelle



Bilan réalisé à partir des bulletins techniques des Chambres d'Agriculture départementales de Bourgogne.

# LE CYCLE VÉGÉTATIF

---

## ■ LE DÉBOURREMENT



Après un mois de février plus doux que la normale, la première décade de mars connaît un rafraîchissement, temporaire, car les températures repassent au-dessus de la normale à partir du 15 et s'y maintiennent jusqu'en fin de mois. La dernière décade de mars est particulièrement douce (+ 3.7 °C en moyenne) et stimule la reprise du cycle végétatif. Les premières pointes vertes en secteurs précoces sont observées dans les tous premiers jours d'avril. Mais une masse d'air froid, en provenance de Scandinavie, fait chuter

les températures et des épisodes de gel surviennent dans les nuits des 3 et 4 puis des 9 et 10 avril. L'évolution du débourrement se trouve ralentie, bien que les températures remontent ensuite progressivement. Leur maintien au-delà des normales à partir du 12 permet une évolution rapide de la végétation. Les dates estimées de mi-débourrement présentent quelques jours de retard par rapport à celles observées en 2021.

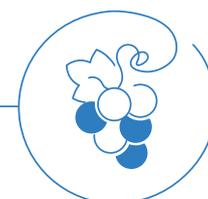
## ■ LA FLORAISON



Si, depuis le 12 avril, les températures moyennes sont restées au-dessus des normales de saison, elles s'envolent au cours de la première décade mai et se maintiennent à un niveau élevé : + 3 °C en moyenne. L'évolution du cycle végétatif est très rapide et les toutes premières fleurs sont observées vers la mi-mai. Des températures élevées, couplées à quelques

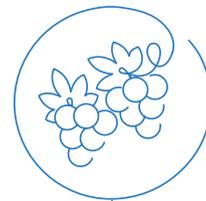
précipitations entre le 16 et le 24 mai, permettent à la floraison de s'enclencher et de se terminer rapidement. Le stade mi-floraison estimé présente quelques jours de retard sur les dates observées en 2020. Néanmoins, 2022 fait partie des millésimes les plus précoces, après 2020, 2011 et 2007.

## ■ LA VÉRAISON

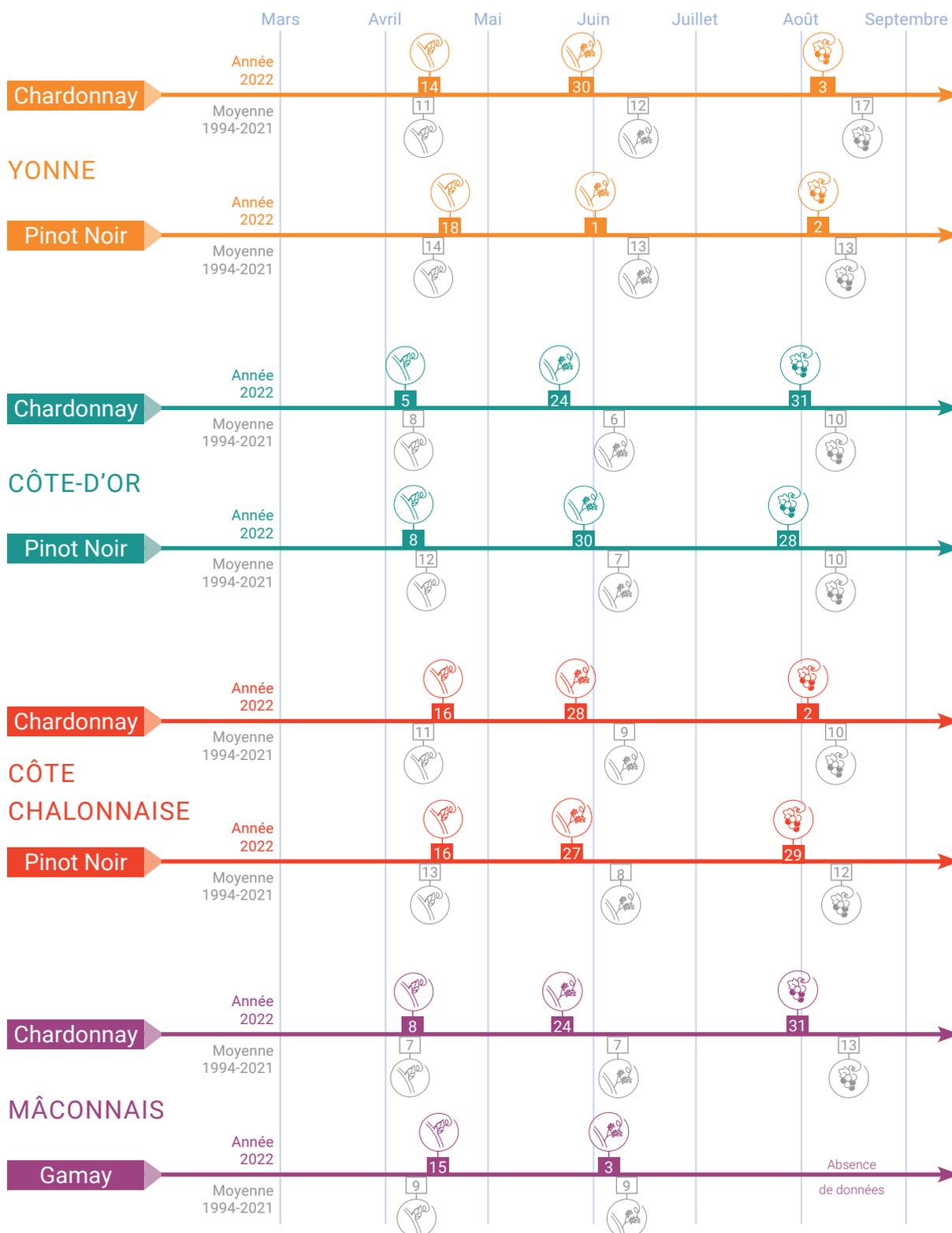


Les toutes premières baies vérees sont observées un peu avant la mi-juillet dans les parcelles les plus précoces. Le stade mi-véraison est atteint au plus tôt le 28 juillet sur Pinot Noir en Côte-d'Or et le 3 août au plus tard sur Chardonnay dans l'Yonne. Les fortes

chaleurs qui sévissent alors limitent le rythme de son évolution et il faut attendre la mi-août pour qu'elle soit totalement achevée sur la plupart des parcelles.



## STADES PHÉNOLOGIQUES DE LA VIGNE (mi-débourrement, mi-floraison, mi-véraison)



Source : Observatoire du Millésime BIVB

# LA MATURITÉ

---

Le suivi de maturité réalisé par le BIVB repose sur plusieurs sources :

- ▶ **Réseau de parcelles de référence:** 39 parcelles (35 du réseau de référence du BIVB + 4 du réseau Vinipôle Sud Bourgogne) prélevées 2 fois par semaine. Les résultats de ces contrôles de maturité servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne**.
- ▶ **Réseaux de parcelles des ODG:** plusieurs centaines de parcelles prélevées 2 fois par semaine par les professionnels dans les 3 départements. Des caves coopératives ou des négoce fournissent également leurs

données de suivis de maturité. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB infos maturité ODG Côte-d'Or et Saône-et-Loire**. Les résultats des prélèvements de l'Yonne sont gérés par sa Chambre d'Agriculture et mis en ligne sur Extranet sous forme d'un **BIVB Infos maturité Yonne**.

- ▶ **Réseau Crémant:** plus d'une centaine de parcelles (réseau UPCEB, Chambre d'agriculture de l'Yonne, réseaux ODG) prélevées 2 fois par semaine dans les 3 départements. Les résultats servent à la rédaction des **BIVB Infos maturité Bourgogne spécial Crémant**.

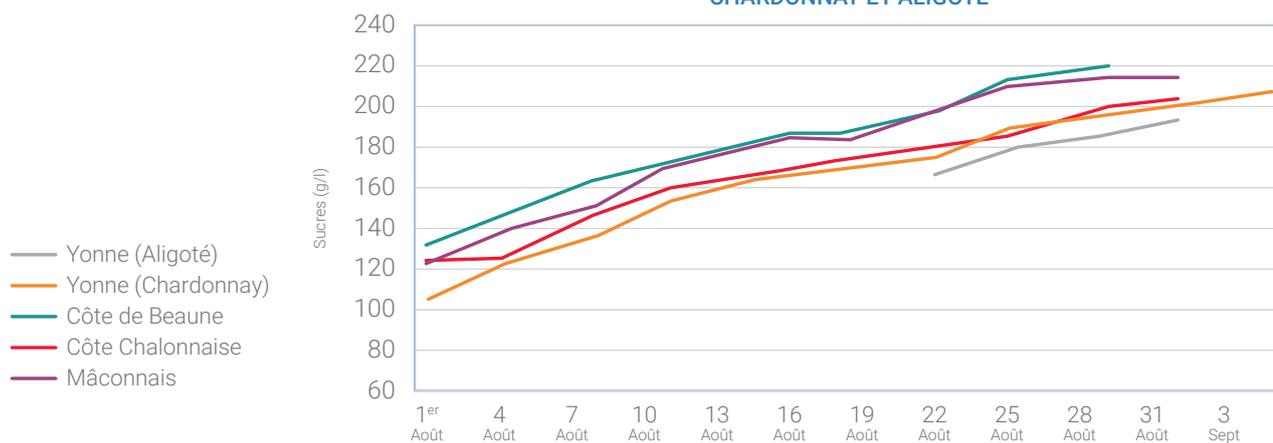




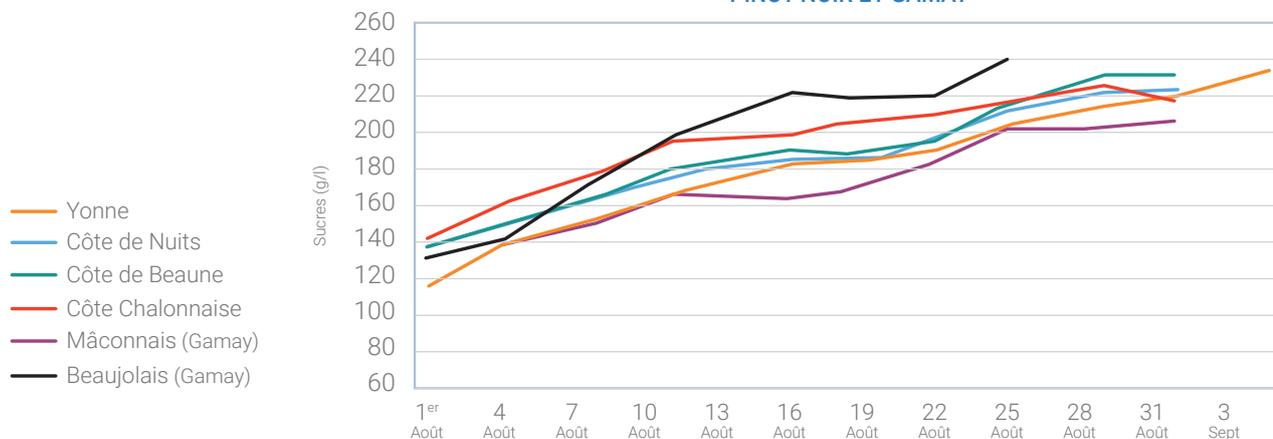
## ■ TENEURS EN SUCRES

Les teneurs en sucres évoluent régulièrement au cours de la maturation des raisins. Un léger ralentissement du rythme se fait sentir entre le 14 et le 20 août avec l'arrivée des orages et la baisse concomitante des températures. Mais le retour d'un temps chaud et sec permet à la maturation de se poursuivre dans de bonnes conditions et les teneurs finales atteintes sont d'un bon niveau.

### CHARDONNAY ET ALIGOTÉ



### PINOT NOIR ET GAMAY

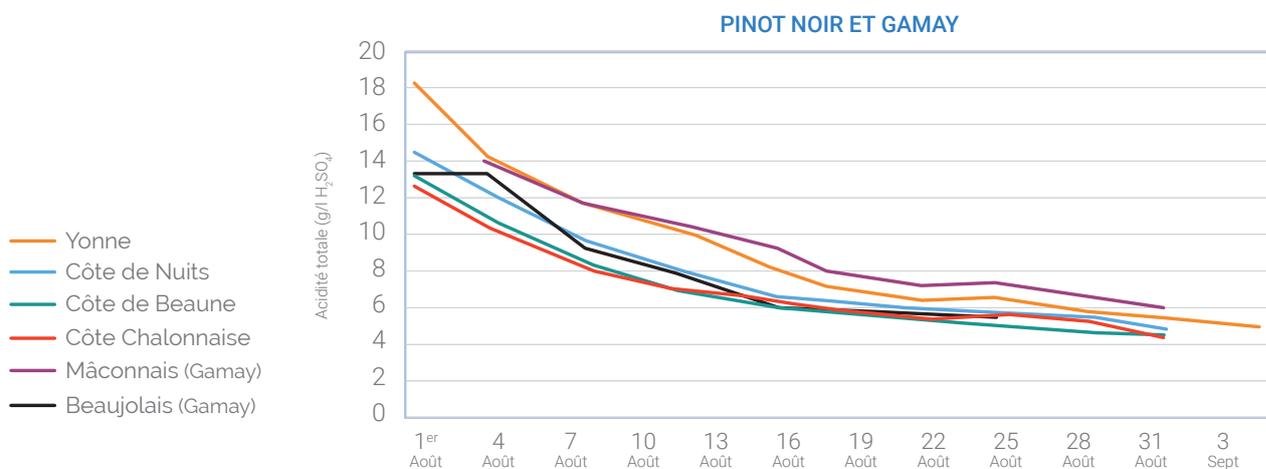
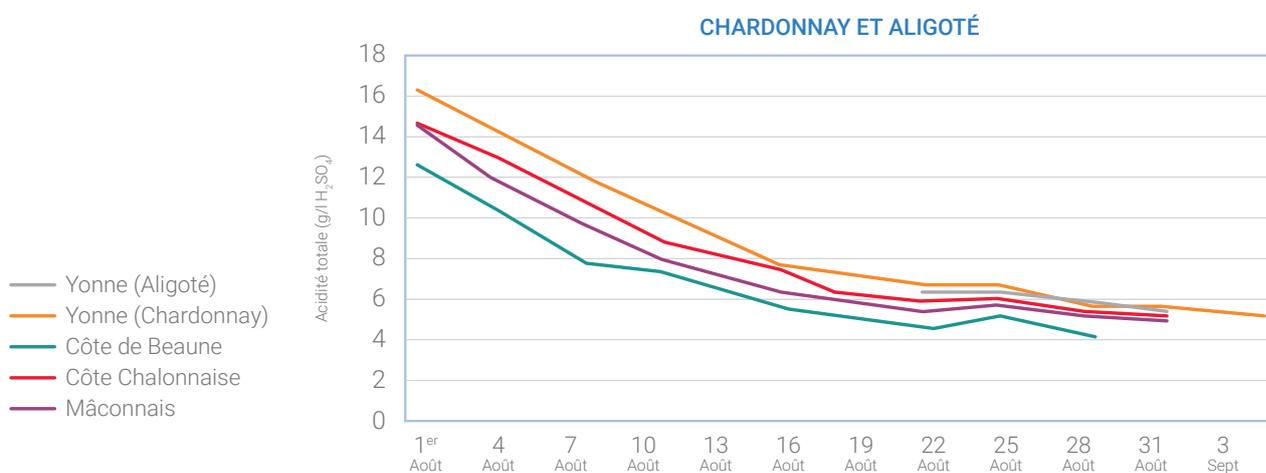


Source : Observatoire du Millésime BIVB

# LA MATURITÉ

## ■ ACIDITÉ TOTALE

La persistance de fortes températures entraîne une diminution rapide des acidités totales au cours de la première quinzaine d'août. Le rythme ralentit ensuite et les valeurs se stabilisent autour de 5 g/l  $H_2SO_4$ , voire légèrement en-deçà sur cépages noirs.



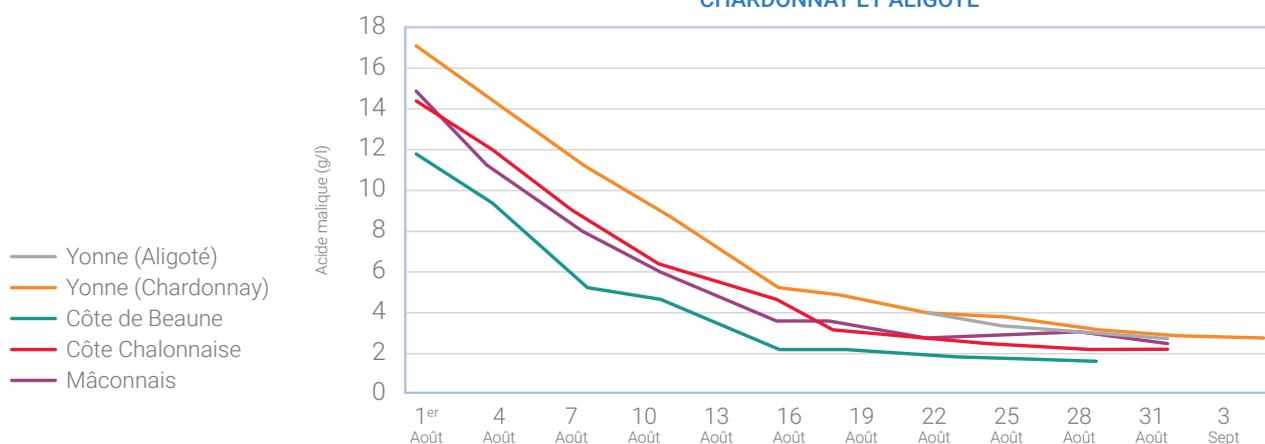
Source : Observatoire du Millésime BIVB



## ■ ACIDE MALIQUE

La dégradation de l'acide malique est très marquée sur la première quinzaine d'août, en lien avec les températures qui sévissent alors. Les teneurs alors atteintes sont déjà relativement basses. L'évolution ensuite se poursuit mais sur un rythme beaucoup plus lent. Les teneurs finales sont généralement inférieures à 3 g/l, voire 2 g/l.

### CHARDONNAY ET ALIGOTÉ

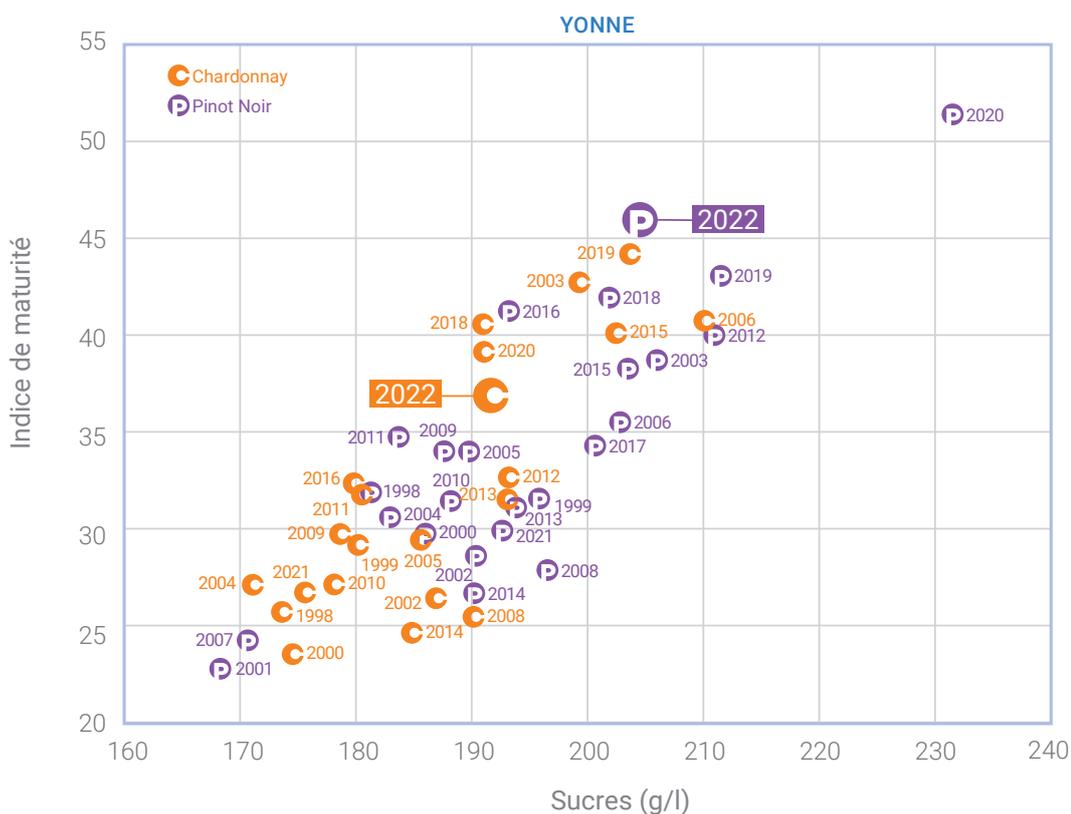


### PINOT NOIR ET GAMAY



# LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES TENEURS EN SUCRES ET ACIDITÉ TOTALE

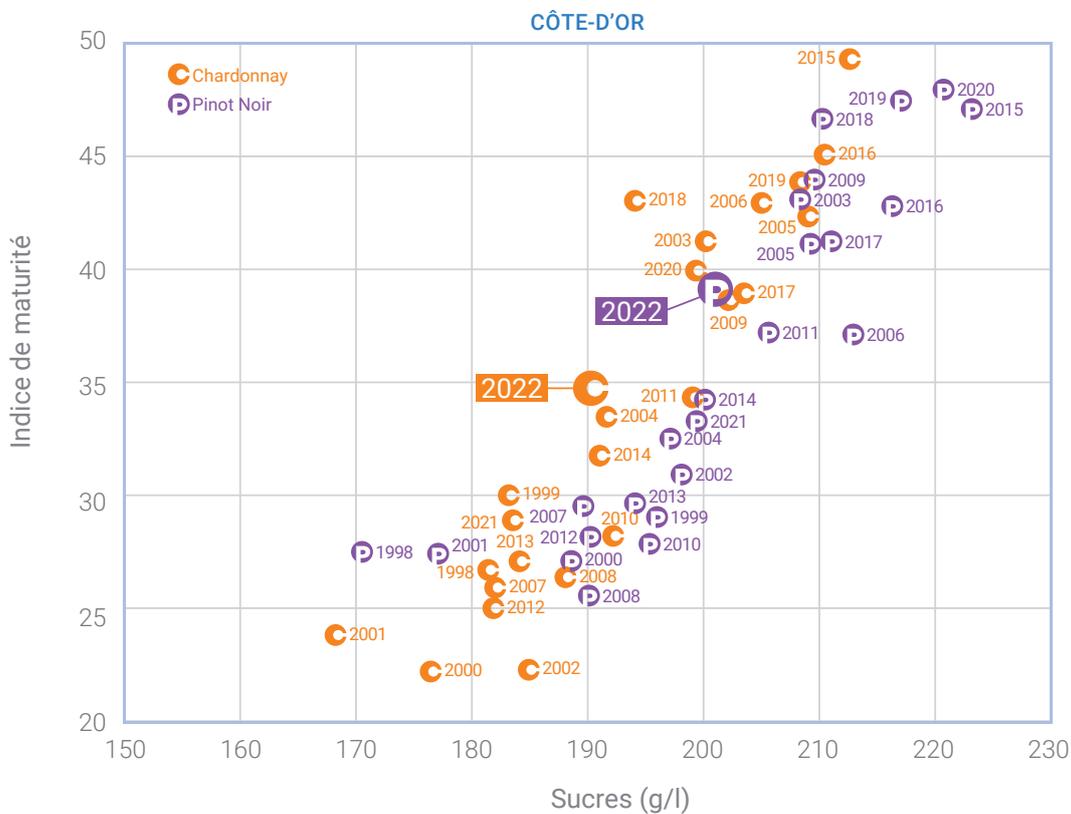
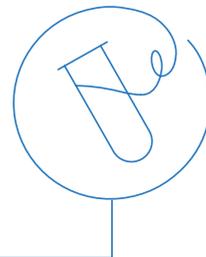
*Remarque* : ces graphiques sont élaborés à partir du dernier prélèvement maturité présentant encore un nombre significatif de parcelles par département.



Le Pinot Noir atteint un très bon niveau de maturité.

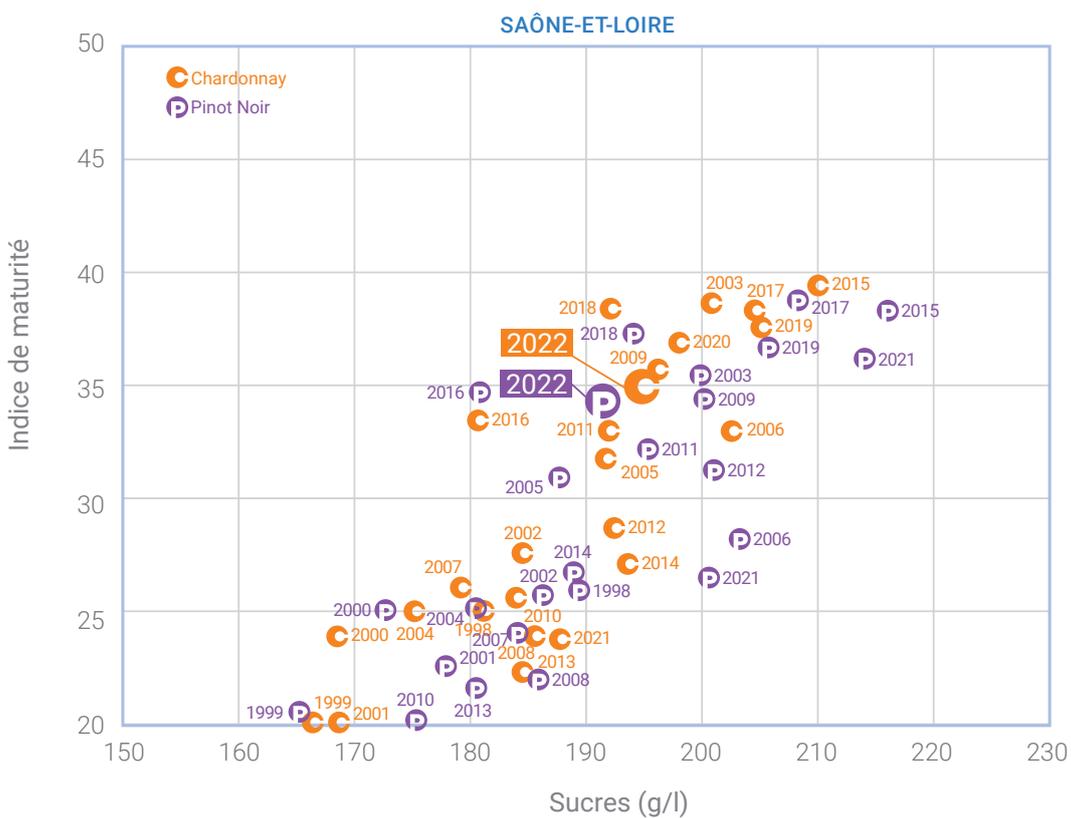
Le Chardonnay est un peu en retrait, sans doute en raison d'une charge plus élevée qui l'a pénalisé.

Source : Observatoire du Millésime BIVB



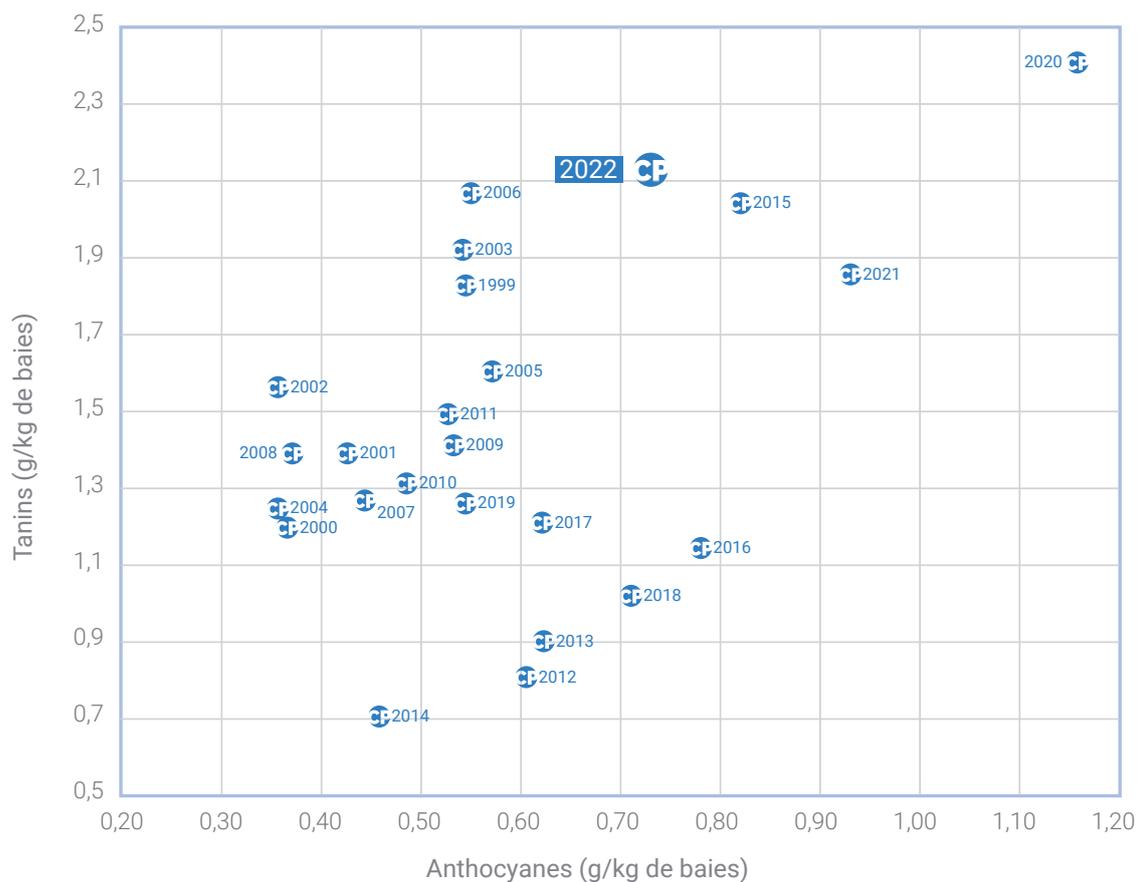
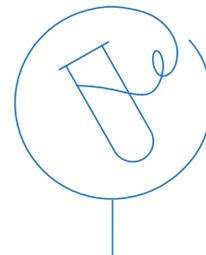
Sur Pinot Noir, 2022 se trouve parmi les millésimes de bonne maturité de ces dernières années.

Le Chardonnay, quant à lui, semble avoir été quelque peu pénalisé.



Pinot Noir et Chardonnay se situent parmi les millésimes de bonne maturité.

# LA COMPARAISON DE MILLÉSIMES COMPOSÉS PHÉNOLIQUES



A la mi-août, les teneurs en anthocyanes mesurées sur les pellicules sont voisines de celles de 2020 mais les teneurs en tanins sont inférieures. Les anthocyanes poursuivent leur accumulation mais la phase

« plateau » est atteinte entre le 26 et le 30 août et les teneurs amorcent alors lentement leur diminution. Les teneurs en composés phénoliques de pellicules en 2022 sont voisines de celles mesurées en 2015.



# CONCLUSION

---

Les deux premiers mois de l'année sont très contrastés : janvier est plus frais que la normale et février nettement plus doux. Le mois de mars est scindé en deux avec une première quinzaine fraîche mais une seconde tout en douceur. Cette douceur stimule la reprise du cycle végétatif et **les toutes premières pointes vertes sont observées dans les tous premiers jours d'avril**. Mais une masse d'air froid, en provenance de Scandinavie, survient alors, provoquant une chute des températures et 4 nuits de gel (3/4 et 9/10 avril). Les dégâts sont la plupart du temps limités, hormis dans certains secteurs de l'Yonne, notamment en bas de coteaux. La végétation

se trouve momentanément ralentie mais elle repart rapidement à la faveur de la remontée progressive des températures à partir du 12 avril. Les dates de mi-débourrement présentent quelques jours de retard par rapport à celles observées en 2021. Les températures moyennes s'envolent début mai et se maintiennent à un niveau très au-delà des normales saisonnières. La végétation évolue rapidement, les toutes premières fleurs sont observées vers la mi-mai et la floraison se déroule rapidement.

**2022 fait partie des millésimes les plus précoces au stade mi-floraison après 2020, 2011 et 2007.**

Le déficit de précipitations s'accroît au fil des mois, entre janvier et mai. Mais le mois de juin est particulièrement pluvieux et le cumul des précipitations atteint le double de la normale. Néanmoins, ces pluies surviennent au cours d'épisodes orageux, notamment entre le 21 et le 25 juin, accompagnés de grêle à 6 reprises. Les dégâts sont assez localisés mais parfois importants.

Les pics de chaleur se succèdent en juillet, après un épisode caniculaire au cours de la deuxième décennie de juin. **Les toutes premières baies vérees sont observées un peu avant la mi-juillet**. La chaleur accablante qui sévit alors et la quasi-absence de précipitations freine l'évolution de la véraison. Le stade mi-véraison n'est atteint au plus tôt que dans les derniers jours de juillet. Il faudra attendre la mi-août pour que la véraison soit totalement achevée sur la grande majorité du vignoble. La persistance de fortes chaleurs début août permet une bonne évolution de la maturation des raisins et notamment une forte dégradation de l'acide malique au cours de

la première quinzaine. Le rythme est ensuite légèrement ralenti par la survenue d'orages entre le 14 et le 20 août avec une baisse concomitante des températures. Mais le retour d'un temps chaud et sec permet à la maturation de se dérouler dans de bonnes conditions, favorisant une évolution régulière des teneurs en sucres et un maintien de l'acidité totale. Les cépages

noirs présentent une avance certaine sur les blancs, écart qui se maintient jusqu'à la récolte.

Du point de vue phytosanitaire, l'oïdium a maintenu une forte pression entre floraison et fermeture de la grappe mais a été globalement bien contenu, hormis quelques échecs de protection ponctuels ou parfois des dynamiques tardives. La pression mildiou est restée faible à modérée selon les secteurs et / ou départements. La Flavescence Dorée poursuit son extension en Beaujolais Saône-et-Loire ainsi que dans un certain nombre de communes du Mâconnais Sud mais elle est en régression en Mâconnais Nord

---

## 2022

2<sup>ème</sup> rang des étés les plus chauds depuis 1947, après 2003.

Sur la période d'avril à septembre :

+ 1.4 °C sur les températures

- 16 % sur les précipitations

+ 285 heures d'ensoleillement

---



Quelques cas isolés ont été découverts dans 5 nouvelles communes de Côte-d'Or et, pour la première fois, quelques ceps positifs dans une commune de l'Yonne.

**Les premières vendanges de parcelles destinées à l'élaboration de Crémant de Bourgogne débutent à la mi-août**, celles des vins tranquilles environ une semaine plus tard. Toutefois, il existe une hétérogénéité de situations, fonction des aléas climatiques (gel, grêle),

des cépages, de la charge des parcelles, de la contrainte hydrique et thermique, qui engendre un étalement des vendanges, rendu possible par la persistance de bonnes conditions météorologiques, notamment sur la première quinzaine du mois de septembre.

**Le millésime 2022 a connu des conditions météorologiques singulières et exceptionnelles mais n'en demeure pas moins généreux et qualitatif.**







# SITUATION ÉCONOMIQUE

## Les vins de Bourgogne challengés par les bouleversements mondiaux.

La Bourgogne connaît, ces dernières années, des écarts de production de plus en plus importants. Sur le long terme, la production moyenne baisse doucement depuis 2003. Le millésime 2021 a amplifié le phénomène. Heureusement, le millésime 2022 s'annonce généreux et arrive à point nommé pour redonner du souffle à la Bourgogne en termes de disponible et de potentiel de ventes.

### **Des sorties de propriété à deux vitesses**

A l'annonce des premiers chiffres de la récolte 2021, les marchés en recherche de vins de Bourgogne se sont rapidement tendus, redynamisant les sorties de propriété en format bouteille des millésimes antérieurs à 2021. Ces sorties de propriété ont, en partie, amorti la chute des volumes en transaction en vrac : + 10 % de croissance pour les sorties bouteilles (campagne 2021/2022 / moyenne des 5 dernières campagnes) qui représentent 52 % des volumes de sorties de propriété (contre 40 % pour la moyenne des 5 dernières campagnes). En fin de campagne 2021-2022 (juillet 2022), le stock à la propriété est établi sous la barre du million d'hectolitres, soit en moyenne 14 mois de vente. Cependant, les sorties de propriétés sur ce début de campagne (2 mois), hors ventes du millésime 2022, restent bien inférieures à la moyenne 5 ans, ce qui n'est pas une surprise dans un contexte de manque de disponible et des marchés soumis aux bouleversements géopolitiques mondiaux, connus de ces dernières années et encore aujourd'hui.

### **France : les vins de Bourgogne vont composer avec une rupture dans les tendances de consommation.**

Les mesures gouvernementales de protection face à l'inflation ont un effet plus ou moins stabilisant à

court terme sur les volumes de consommation des Français mais dont les effets à long terme ne sont pas encore appréhendés. A l'inverse d'autres pays, dont la consommation des ménages chute cette mi-année, celle des Français au troisième trimestre 2022 progresse très légèrement (+ 0.3 % / 3<sup>ème</sup> trim. 2021), pour une croissance stable en fin d'année. Les achats des Français de produits de grande consommation baissent en gamme et effacent la tendance d'avant Covid « moins mais mieux (plus chers) », comme pour l'engouement des produits labellisés ou de certaines marques. Les tendances qui prennent le plus d'ampleur sont liées à l'environnement (éviter le gaspillage et préserver l'environnement). Ces tendances sont dynamisées par la préoccupation grandissante des Français pour leur pouvoir d'achat.

**La grande distribution soumise aux changements de comportement** : sous la pression du contexte économique, les ménages français font des choix de consommation selon leurs convictions et préoccupations de pouvoir d'achat (plus de visites mais paniers plus petits avec des articles moins valorisés). Même si la filière des vins français souffre d'un manque de disponible, la baisse des ventes est également liée à des changements de masse des comportements d'achat, en lien avec les convictions des consommateurs. Les vins tranquilles, et particulièrement les vins de Bourgogne, sont parmi les produits les plus impactés (- 25.7 % en volume et - 16.5 % en chiffre d'affaire (9 mois 2022 / 9 mois 2021)). Les vins effervescents sont également en recul sur ce circuit et le Crémant de Bourgogne, fragilisé dans quelques mois par la récolte 2021, commence à se confronter à ces comportements d'achat « moins et mieux pour la planète » (- 3 % en



volume (9 mois 2022 / 9 mois 2021)) mais le chiffre d'affaire se stabilise (+ 0.4 % sur la période).

**Les circuits traditionnels, restauration et cavistes, doivent également s'adapter :** la restauration hors domicile a fini l'année 2021 avec une croissance de + 6 % en visite et + 5 % en dépense. La tendance est restée bonne sur le début de l'année 2022 avec + 4 % de fréquentation en mai. Ces circuits traditionnels ont bien conscience des changements des modes de consommation hors domicile et tentent de s'adapter (utilisation des réseaux sociaux, nouvelles offres de restauration adaptées aux nouvelles tendances alimentaires et prônant des engagements environnementaux). L'offre disponible chez les cavistes s'adapte également : 28 % de références avec label environnemental. La Bourgogne est bien mise en valeur puisqu'elle est le premier vignoble référencé en vin tranquille (17 % de l'offre).

### **Export : un contexte géopolitique mouvant et impactant les marchés**

Face aux nombreux bouleversements subis en quelques années et encore aujourd'hui (Covid, guerre, forte inflation, changement climatique), les impacts économiques et politiques qui en découlent vont très certainement redessiner l'environnement géopolitique. Les premiers effets sont déjà là, les pouvoirs publics sont de plus en plus interventionnistes en matière de changement climatique et de durabilité économique, sous la pression d'une population de plus en plus avertie sur ces questions de respect de leur environnement. Dans ce contexte mouvant, les exportations des vins de Bourgogne connaissent un ralentissement en volume : - 10 % (7 mois 2022 / 7 mois 2021). Ce ralentissement, lié à un manque de vin mais également à un contexte géopolitique changeant, s'accompagne paradoxalement d'une jolie revalorisation : + 13 % en chiffre d'affaires

(7 mois 2022 / 7 mois 2021). Ce ralentissement intervient après 3 années record. Toutefois, les exportations restent supérieures à la période pré-Covid : 55 millions d'équivalent bouteille 75 cl exportées par la Bourgogne (7 mois 2022), soit + 9.6 % en volume / 7 mois 2019. Résultats à nuancer puisque quelques groupes d'AOC n'ont pas encore retrouvé les chiffres de vente pré-Covid et cela sur plusieurs marchés principaux. Depuis 12 ans, les 5 principaux marchés en volume de vins de Bourgogne n'ont pas changé. Les USA, le Royaume Uni, le Canada, le Japon et la Belgique forment ce « Club des 5 ». Celui-ci a néanmoins perdu en importance sur le total Bourgogne et d'autres marchés progressent davantage, grignotant doucement l'avance du « Club des 5 » (Suède, Pays Bas, Danemark, Chine, Corée du Sud, Hong Kong et Taiwan notamment).



PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB  
CITVB

6 rue du 16<sup>e</sup> chasseurs - 21200 Beaune

Tél. 03 80 26 23 74

[technique@bivb.com](mailto:technique@bivb.com)

Site extranet :

<https://extranet.bivb.com>



Rejoignez le groupe Facebook  
« BIVB - Viticulture et œnologie »



**BOURGOGNE**

Bureau Interprofessionnel  
des Vins de Bourgogne